

## Communiqué de presse

Séance plénière de la CRSA

Mercredi 5 juillet 2017

10h à 16h30

à la CCI du Doubs – 46 avenue Villarceau à Besançon Salle des conférences – 3ème étage

### **La Conférence rend son avis sur le schéma régional de santé au Directeur général de l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté**

Après plusieurs mois de concertation au niveau de ses différentes commissions, et en collaboration avec les nouvelles instances de démocratie en santé locales : les 8 conseils territoriaux de santé, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne-Franche-Comté présentera mercredi 5 juillet ses recommandations sur une première version du schéma régional de santé qui fixe les objectifs généraux et opérationnels ainsi que les résultats attendus à cinq ans de la politique régionale de santé. Ce sera donc une journée très importante pour la politique de santé en région.

Au cours de cette séance, la CRSA rendra également son avis sur le zonage ambulatoire applicable aux médecins généralistes qui détermine les territoires pouvant bénéficier d'aides financières pour l'installation des médecins.

L'après-midi de cette séance plénière sera consacré aux commissions spécialisées de la CRSA :

- La commission prévention présentera un projet de participation des jeunes aux politiques de santé, organisé dans le cadre de la journée régionale prévention du mois de décembre 2016 ;
- La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers présentera, quant à elle, son rapport annuel régional sur les droits des usagers et récompensera les 3 lauréats régionaux du concours-label national « droits des usagers » :
  - o Optique Carret (Lons-le-Saunier), pour son action « Quelle solution proposer pour permettre l'autonomie des malvoyants ? »
  - o la ville de Montceau les Mines, pour ses « Rendez-vous santé »
  - o le CHRU de Dijon-Bourgogne pour son action « L'image au service des droits des usagers : et si on changeait de regard ? »

Les séances plénières de la Conférence sont ouvertes au public, avec un accueil dès 9h30 et le début de la séance à 10h.

Le compte-rendu de la séance précédente est en ligne sur le site internet « Ma santé en Bourgogne-Franche-Comté ».

Prochaine séance plénière : le 13 septembre à Dijon

**Contact : Pernelle PARENT 03.81.47.88.53**